

30 juin 2009

N° 20 - 2009

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

**Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

**Marco Circelli** +44 (0) 207 553 8106

Head of Investor Relations

## SCOR ouvre une filiale Vie et Non-Vie en Afrique du Sud

Le FSB, organisme sud-africain de réglementation du secteur de l'assurance, a accordé à SCOR SE la licence pour exercer son activité de réassurance Vie et Non-Vie. Le bureau de représentation du Groupe à Johannesburg est ainsi devenu une filiale de plein exercice Vie et Non-Vie de SCOR SE, intitulée SCOR Africa Limited. Les activités de cette filiale couvrent les marchés africains anglophones et lusophones ainsi que l'île Maurice.

Terry Ray et Mohamed Motala occupent respectivement le poste de CEO de SCOR Africa et de Managing Director de l'entité Non-Vie. Le Managing Director de l'entité Vie sera prochainement nommé. Terry Ray a travaillé chez Mercantile & General avant d'assumer pendant 17 ans la fonction de Managing Director de l'entité du groupe Benfield en Afrique du Sud. Quant à Mohamed Motala, il a été Reinsurance Manager chez ABSA Insurance Company Limited et Responsable Clients chez Swiss Re Africa.

Cette filiale sud-africaine permet à SCOR d'apporter une offre de services plus efficace grâce à une proximité avec ses clients Vie et Non-Vie, conformément à la politique de présence sur les marchés locaux du Groupe. Le marché sud-africain de l'assurance Vie et Non-Vie connaît ces dernières années un taux de croissance rapide avec un taux de pénétration parmi les plus dynamiques au monde. Cette progression des activités Vie et Non-Vie est notamment due à la réintégration de l'Afrique du Sud dans l'économie mondiale, à l'expansion de la classe moyenne et aux dépenses importantes dédiées aux infrastructures.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « L'ouverture de cette filiale permettra à SCOR de renforcer la présence du Groupe en Afrique du Sud et d'élargir son portefeuille régional, notamment de produits innovants de réassurance Vie et de traités de Spécialités Non-Vie très élaborés afférents à l'énergie, au bâtiment, à la construction et aux risques agricoles ».

\*  
\* \*

### SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros

**30 juin 2009****N° 20 - 2009****Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2009 sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

**SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société européenne au capital  
de 1 450 523 984,67 euros